

**Séance ordinaire du 12 décembre 2024**  
**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE**

**Délibération n°12122024D47**

**Objet : Approbation du procès-verbal du 31 octobre 2024**

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 06 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants : 09

Pour : 09



L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre le conseil municipal de la commune de Serrières en Chautagne, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc	X			
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David	X			
BONVARLET Pierre-Alexandre	X			
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques			X	
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan	X			
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : Alexandre MERLE

-----  
**Rapporteur** : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

**Exposé des motifs :**

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal.

Aucune observation n'est faite.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

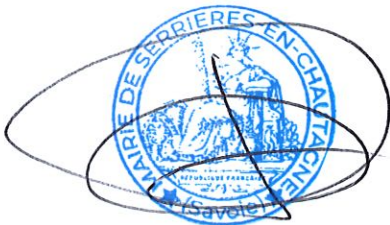
- ✦ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 31 octobre 2024.

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 12 décembre 2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 16 décembre 2024.

Le Maire,

**Brigitte TOUGNE-PICAZO**



Le Secrétaire de séance,

**Alexandre MERLE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AMC', is written below the name Alexandre Merle.